

UNIVERSITE D'ETE 2012 DE SAUVONS LE CLIMAT

Vendredi 7 septembre - 14h00

M. Jean ORSELLI

Ingénieur Général des Ponts honoraire, Docteur en Histoire

Economies et substitution d'énergie dans les bâtiments

Résumé (par SLC)

Texte de référence : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000226/index.shtml>

Dans cette intervention, M. XXX présente les travaux de M. Jean ORSELLI (en particulier le rapport n° 004831-01, « Economies et substitutions d'énergie dans les bâtiments » remis au Ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durable le 12 février 2008), sur la problématique de l'énergie adaptée à la question des bâtiments.

Cette problématique doit impérativement être étudiée dans le cadre d'une réflexion d'ensemble prenant en compte les autres grands domaines de la consommation d'énergie globale.

(Figure : répartition de la consommation de l'énergie transports / bâtiments / industrie et agriculture)

En effet, en France, le « bâtiment » représente presque 50 % de la consommation totale d'énergie du pays ; parmi cette part d'énergie, l'électricité en représente plus de la moitié. L'on comprend alors l'importance de ce poste de dépense énergétique, et l'importance des économies qui peuvent y être réalisées.

Pourtant, M. ORSELLI relève de nombreuses aberrations dans la politique énergétique française appliquée aux bâtiments :

- Une confusion générale entre le « neuf » et l'ancien, menée par les services administratifs et l'industrie du BTP. L'intérêt de cette distinction réside dans le degré d'efficacité des mesures à adopter pour réduire la consommation d'énergie des bâtiments ; par exemple, des mesures extrêmement efficaces dans l'ancien (remplacement des fenêtres + isolation des toits = diminution de la consommation par deux) ne s'appliquent pas au secteur du neuf.
- Une confusion générale en ce qui concerne la distinction chauffage / électricité.
- Une révision de la définition de la TEP (tonne équivalent pétrole) de 4500 kWh électriques (en tenant compte du rendement des usines thermiques) à 11600 kWh électriques qui a permis de minimiser la consommation énergétique réelle. Par exemple, la consommation française globale d'énergie primaire passe de 218 millions de TEP/an à 165 millions de TEP/an avec la nouvelle définition.
- Un manque d'intérêt global accordé à la consommation électrique dans le bâtiment en France, qui représente pourtant 1/4 de la consommation globale d'électricité du pays.

A l'issue de la présentation de son rapport, M. Jean ORSELLI propose les axes suivants pour la réorientation de la politique énergétique du pays :

- Evaluation de la politique récente (1998 - 2012)
- Généralisation des solutions rentables permettant de grandes économies de chauffage (fenêtres, chaudières, isolation des toits)
- Priorité donnée aux économies d'énergies plutôt qu'aux ENR électriques
- Imposer des normes aux appareils plutôt qu'un simple étiquetage informatif